

SÉNAT - Apprentissage à la Division des applications informatiques



Paris (75006), France
Référence : I44aumvux



Type de contrat : Contrat d'apprentissage
Date de démarrage : 01/09/2025
35h/semaine
Qualification : Non précisé

Entreprise

Le **Sénat** est, avec l'Assemblée nationale, l'une des deux chambres qui composent le Parlement. Il vote la loi, contrôle l'action du Gouvernement et évalue les politiques publiques.

Les activités de la **direction des Systèmes d'Information** (DSI) du Sénat se répartissent entre deux divisions :

La **division des applications informatiques**, qui comprend elle-même :

- une équipe d'informaticiens dédiée aux applications documentaires, qui œuvre au développement d'applications conçues pour accompagner les sénateurs et les directions dans l'exercice des missions institutionnelles du Sénat, notamment dans les domaines législatif et du contrôle (rapports parlementaires, questions parlementaires, processus législatif et base de gestion des amendements et d'examen des textes législatifs, contrôle de l'application des lois...);
- une équipe d'informaticiens dédiée aux applications de gestion, qui œuvre au développement d'applications spécifiquement conçues pour faciliter l'exercice du mandat parlementaire et le fonctionnement administratif propre à l'institution et à la maintenance de progiciels de gestion (paies et ressources humaines, comptabilité, concours de recrutement...);

La **division des équipements, de l'administration et de la sécurité des systèmes d'information du Sénat**, qui s'appuie sur une équipe d'administrateurs systèmes qui gère un parc d'une centaine de serveurs et assure la sécurité du système d'information via une douzaine d'*appliances* de sécurité, de même que la gestion de bases de données (Oracle, SQL...), du *backoffice* du système d'information, de l'évolution des applications de messagerie et des serveurs web et du réseau Wi-Fi.

Mission

Au sein de la DSI, l'apprenti(e) sera chargé(e) d'accompagner les informaticiens du **pôle des applications de gestion du Sénat** sur un **projet de contrôle des justificatifs de frais intégrant de l'intelligence artificielle**. Il est aussi attendu que l'apprenti(e) puisse devenir force de proposition sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans les autres applications du pôle gestion (proposition d'intégrations, réalisation de *Proofs of Concept*).

L'apprenti(e) réalisera ce projet sous la direction et avec l'aide de son maître d'apprentissage, informaticien développeur du Sénat.

Environnement technique :

- backend : technologies Java, REST, SQL (Oracle/Postgres) ;
- frontend : HTML/CSS/Javascript, vue.js ;
- outillage : maven, git, gitlab-ci, sonar docker.

Dans le cadre de son apprentissage, l'apprenti(e) participera également aux différentes missions quotidiennes de la DSI, notamment en :

- accompagnant les équipes de développeurs dans l'identification et la compréhension des besoins exprimés par les utilisateurs ;
- aidant à la spécification technique et fonctionnelle d'un besoin de développement ou de maintenance applicative, notamment par l'écriture de lignes de code ;
- proposant des solutions techniques sur des points précis d'un problème de développement ou de maintenance applicative ;
- aidant à l'assistance technique auprès des utilisateurs, en analysant leurs demandes pour les accompagner dans l'usage et la maîtrise des applications comme des équipements, et proposer, le cas échéant, des améliorations.

Durée et rythme de l'apprentissage :

Contrat d'apprentissage de **deux ans**, débutant à la rentrée de l'année universitaire 2025-2026. Le rythme de l'alternance doit permettre une présence chez l'employeur deux à trois jours par semaine, ou à tout le moins une présence en continu sur plusieurs semaines chez l'employeur.

Profil recherché

Étudiant(e) en **fin de cursus d'école d'ingénieur ou en Master en informatique**, l'apprenti(e) a un goût prononcé pour le développement informatique. Il/elle fait preuve de curiosité pour les nouvelles technologies. Les qualités suivantes seront appréciées :

- disposer d'une bonne culture générale informatique et actualiser régulièrement ses connaissances dans les domaines du développement et de l'administration systèmes ;
- s'être exercé(e) à la manipulation de langages de programmation (Java, Python, C/C++, etc.) et avoir acquis les connaissances fondamentales en algorithmique dans le cadre de sa formation initiale ;
- disposer de connaissances sur l'intelligence artificielle (non limitées aux LLM) : forces, faiblesses et limitations des IA, cas d'usages classiques, etc. Des connaissances sur au moins une API « LLM » (ChatGPT, ollama, Claude ou Mistral) ainsi que le pré-traitement d'images sont un atout ;
- justifier d'un bon niveau d'expression orale et écrite ;
- être à l'aise dans le travail en équipe et à l'écoute des demandes d'utilisateurs.

La lecture courante de l'anglais technique est par ailleurs nécessaire.

Modalités du contrat d'apprentissage :

- Remboursement des frais de transport selon la réglementation en vigueur (75% de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel) ;
- Possibilité de télétravailler à partir de six mois d'apprentissage.

Candidatures :

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 27 avril 2025**, leur **curriculum vitae**, accompagné d'une **lettre de motivation** précisant leur **rythme d'alternance**.

Il est demandé aux candidats de ne postuler qu'à deux offres d'apprentissage.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé